la cgt SAFRAN
RIEN N'EST ÉCRIT D'AVANCE

SAFRAN
GROUPE

UNE REVALORISATION SALARIALE EST NÉCESSAIRE !

Le 12 octobre 2022, c'est le jour pour revoir la politique salariale de 2022. La Direction du groupe Safran reçoit les OS sur ce sujet.

La CGT rappelle ses repères revendicatifs pour les négociations salariales:
• **L'Augmentation Générale doit être au niveau de l'inflation**.
• **L'Augmentation Individuelle doit être d'au moins 1.75%** pour permettre d'au moins doubler son salaire sur toute sa carrière (hors inflation).

Avec **une inflation en 2021 de 2.82%** (selon l'INSEE) et une Augmentation Générale cadrée à 1.5%, l'appauvrissement des salariés non cadre de Safran n'avait jamais été aussi fort.

Dans le même temps, avec une **évolution du SMIC à 3.12%** (2021), et une revalorisation des grilles de salaire à 1.5% au mieux, **les salariés ont vu leur qualification se dévaloriser**.

Avec une Augmentation Individuelle à 1.5% pour les non cadres, l'évolution de carrière permettant d'au moins doubler son salaire sur toute sa carrière n'est pas assurée.

Pour les cadres, le budget total de 3% ne leur a pas permis d'avoir une reconnaissance satisfaisante. Comment s'étonner des forts taux de démission actuels?

Suite aux mécontentements des salariés et aux mouvements de grève, la direction a pris une mesure unilatérale d'augmentation salariale, y compris pour les cadres, de 1%, mais applicable en juillet seulement. **Le compte n'y est toujours pas**.

Appauvrir et dévaloriser les salariés n'est pas une source de motivation.

La Direction s'est engagée à discuter de « mesures de revoyure » avec toutes les organisations syndicales représentatives. Que doit-on en attendre ?

Pour la CGT, **il faut ajouter 0,8% en Augmentation Générale** et 0.5% en Augmentation Individuelle pour rattraper l'inflation 2021.

Sur les 8 premiers mois de l'année 2022, **l'inflation est déjà de 5.23%**. Une anticipation des NAO 2023 à effet immédiat de l'ordre de 2% nous semble nécessaire **pour que les salariés puissent faire face à la hausse extraordinaire des prix** des produits de premières nécessités.

Le salaire est toujours à privilégier par rapport aux primes car il n'est pas aléatoire et il est soumis à cotisation. Il permet ainsi de bénéficier d'un salaire différé (chômage, retraite, sécurité sociale).

En conclusion, lors de la réunion du 12 octobre entre les OS et la Direction du groupe Safran, **la CGT demandera une mesure de revalorisation des salaires de 3,3% à effet immédiat** (0,8%+0,5%+2%).

MOBILISATION DU 12 OCTOBRE 2022

Le 12 octobre, dans toutes les sociétés du groupe Safran, sur tous les sites, pesons sur ces négociations et rappelons à nos directions que la répartition des richesses doit se partager avec les salariés qui la créent.

www.cgtsafran.com
contact@cgtsafran.com

©cgtsafran 2022 - ne pas jeter sur la voie publique

Point sur la lutte à Bidos

Depuis de nombreux mois, les mouvements reconductibles sont toujours en vigueur, afin de porter le cahier revendicatif des salariés de Bidos en grève.

1h en fin de poste le mercredi et vendredi
15 minutes à la journée tous les samedis.

ALERTE SEMAINE 41

Ce mercredi 12 octobre, plus que jamais nous appelons à amplifier l'appel d'une heure en fin de poste, afin de soutenir nos coordinateurs en réunion avec la Direction Générale.

Suite à l'application « sortie de crise », les résultats économiques 2021 sont très bons, mais les salariés eux en paient l'addition.
La non signature de la CGT prouve que l'on avait raison. Les arguments avancés à ce moment-là ne sont plus contestés d'aucun et sont factuels aujourd'hui.
Pour la CGT, ni remords ni regrets de ne pas avoir accompagné cet accord dit de « sortie de crise ».

Jeudi 13 octobre

La CGT appelle l'ensemble des salariés à suivre les différents appels à la grève des organisations syndicales signataires de l'accord « sortie de crise ». Il est urgent de nous rassembler afin de peser dans le débat.
La CGT se joint aux appels des autres OS en espérant avoir un échange avec les salariés grévistes sur la situation Groupe, mais aussi Bidos.
La CGT rappelle qu'il est toujours possible de déclencher la réunion des salariés avant la fin du bimestre.

C'est ensemble qu'il faut lutter et c'est ensemble que l'on peut gagner

Bidos, le 11 octobre 2022